

Un diocèse aux dimensions de l'Amérique

Nive Voisine

Special Issue, Spring 1993

François de Laval, premier évêque de Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8250ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Voisine, N. (1993). Un diocèse aux dimensions de l'Amérique. *Cap-aux-Diamants*, 30–33.



Un diocèse aux dimensions de l'Amérique

M^{sr} de Laval est arrivé dans la colonie avec «le titre étranger d'évêque de Pétrée», ce qui «a bien fait parler du monde». Il est nommé, par le roi, premier évêque de Québec en 1662, mais le diocèse n'est érigé officiellement qu'en 1674. Dès lors, son autorité s'étend sur toutes les possessions françaises de l'Amérique du Nord.

par Nive Voisine

C'EST PAR ACCIDENT QUE FRANÇOIS DE LAVAL devient le premier évêque de Québec. Attiré par les missions et formé dans ce but dans la société des Bons Amis (une émanation de la Congrégation mariale), il est d'abord choisi par le père Alexandre de Rhodes, de la Compagnie de Jésus, pour devenir vicaire apostolique au Tonkin, en Extrême-Orient. L'opposition de Rome et du Portugal fait échouer le projet. Mais les jésuites n'oublient pas leur ancien élève, disponible et spirituellement bien préparé. Ils obtiennent sa nomination à la tête de l'Église du Canada et, par leurs travaux apostoliques, contribuent à élargir sa juridiction aux dimensions de presque toute l'Amérique du Nord.

*M^{sr} de Laval n'a sans doute jamais bien connu les limites de son diocèse. Les moyens de communications d'alors et, plus tard, l'âge le confinent à la vallée du Saint-Laurent qu'il parcourt à quelques reprises en visite pastorale.
(Dessin de Maurice Petitdidier, 1952).*

Un diocèse en Nouvelle-France

Créer un diocèse en Nouvelle-France n'est pas facile, car il faut préalablement concilier des «puissances» qui ne sont pas toujours au même diapason et qui parfois se combattent: la Sacrée Congrégation romaine de la Propagande qui revendique le contrôle des missions, l'archevêque de Rouen pour qui la colonie fait partie de son diocèse, les jésuites qui tiennent à une certaine indépendance. Voilà pourquoi le projet, lancé en 1645, n'aboutit qu'en 1658.

En janvier 1657, les membres de la Société Notre-Dame de Montréal proposent la candidature du sulpicien Gabriel de Queylus à la tête d'un évêché à Québec. Les jésuites opposent leur veto et, secrètement, font accepter à sa place, par la cour de Louis XIV, le nom de François de Laval. Le 3 juin 1658, ce dernier est nommé évêque de Pétrée *in partibus infidelium* et vicaire apostolique «pour le royaume du Canada dans l'Amérique septentrionale», placé sous la dépendance directe de Rome et libéré de la tutelle de Rouen et d'une trop forte influence des jésuites.

La décision romaine soulève un tollé en France. L'archevêque de Rouen et l'assemblée du clergé

français s'insurgent contre la perte de leur juridiction en Nouvelle-France; les parlements y voient une atteinte aux droits et libertés de l'Église gallicane. Tant et si bien que François de Laval ne trouve ni évêque ni église pour sa consécration épiscopale; grâce à la cour, il peut enfin se faire imposer les mains à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, par le nonce Piccolomini, le 8 décembre 1658.

Mais les tribulations du nouveau prélat ne s'arrêtent pas là. Son titre même de vicaire apostolique fait problème. Marie de l'Incarnation semble surprise qu'il arrive «sous le titre étranger d'Évêque de Pétrée» et non pas «de Québec ou de Canada». «Ce titre a bien fait parler du monde», écrit-elle à son fils. C'est que la dignité de vicaire apostolique est nouvelle et peu connue; on s'interroge toujours si elle accorde les mêmes pouvoirs qu'à un évêque en titre. François de Laval doit donc affirmer son pouvoir contre les partisans de l'archevêque de Rouen, dont le vicaire général Queylus, mais aussi contre les administrateurs civils, le gouverneur en tête. D'où ces querelles à propos de la place d'un prie-Dieu, des rangs dans une procession, des droits des marguilliers, et combien d'autres qui émaillent son épiscopat. Cette «grande brouillerie entre les puissances», dont parle le *Journal des jésuites*, ne se comprend que dans une société hiérarchisée comme celle de l'Ancien Régime: les rangs et les honneurs révèlent les pouvoirs que chacun s'empresse de défendre au nom du roi ou de l'Église.

L'une des meilleures façons d'assurer son autorité serait, pense François de Laval, la création d'un vrai diocèse à Québec. Il en persuade le roi, lors d'un voyage en France en 1662, et prend désormais le titre de «Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, et nommé par le Roi premier Évêque du dit pays». Les relations difficiles entre Louis XIV et le Saint-Siège retardent cependant la mesure jusqu'en 1674.

Un territoire extensible

M^{sr} de Laval n'a sans doute jamais bien connu les limites de son diocèse. Les moyens de communications d'alors et, plus tard, l'âge le confinent à la vallée du Saint-Laurent qu'il parcourt à quelques reprises en visite pastorale. Au-delà, il n'a qu'une connaissance indirecte d'un territoire qui s'agrandit ou se contracte au gré de la politique coloniale française. Par exemple, le «royaume du Canada», dont parlent les bulles de 1658, est alors plus ou moins amputé de l'Acadie par la conquête anglaise et de la région des Grands Lacs par la destruction de la Huronie et l'hégémonie iroquoise. Une certaine accalmie dans le conflit avec les Amérindiens permet cependant d'envoyer des missionnaires jésuites

chez les Iroquois en 1667 et quelques sulpiciens à la baie de Quinté (1668) et dans le haut Saint-Laurent (1669).

Le nouveau diocèse de Québec de 1674 s'étend sur toutes les possessions, présentes et futures, de la couronne de France en Amérique du Nord; c'est, à un moment donné, presque tout le continent moins les quelques colonies anglaises et espagnoles. Il atteint presque son extension maximale au temps de François de Laval, grâce

Le nouveau diocèse de Québec de 1674 s'étend sur toutes les possessions présentes et futures de la couronne de France en Amérique du Nord. N. Sanson d'Abberville. «Le Canada ou Nouvelle-France etc», carte publiée à Paris en 1656. (Collection privée).



aux missionnaires et explorateurs qui repoussent continuellement les frontières de la Nouvelle-France.

L'Acadie revient à la France en 1667 et l'Église s'y développe grâce aux jésuites, mais aussi aux récollets et à quelques séculiers. En 1671-1672, à la demande de l'intendant Jean Talon, le jésuite Charles Albanel atteint la baie d'Hudson en passant par Tadoussac, Chicoutimi et les rivières du

En 1671-1672, à la demande de Jean Talon, le jésuite Charles Albanel atteint la baie d'Hudson en passant par Tadoussac. (Dessin de J. McIsaac dans Élie de Salvail, 366 Anniversaires Canadiens, p. 247).

Nouveau-Québec; il y cherche à la fois des alliances pour le commerce et des âmes à convertir. Il y retourne en 1674, mais il est fait prisonnier par les Anglais, car la baie d'Hudson est très convoitée et demeure peu longtemps sous domination française.

La pacification des Iroquois en 1665-1667 relance le travail missionnaire dans la région des Grands Lacs. De leur base centrale de Sault-Sainte-Marie, les jésuites partent dans toutes les directions, y compris la baie d'Hudson et les territoires envi-

récollet Louis Hennepin qui l'accompagne. Tout un pan de l'Amérique septentrionale tombe ainsi sous la domination française et le diocèse de M^{re} de Laval a désormais une allure continentale.

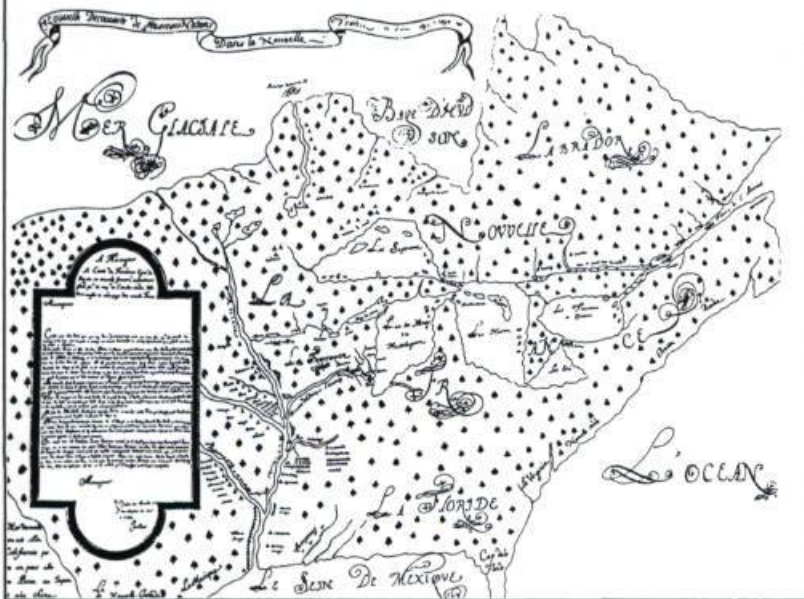
L'organisation de l'Église canadienne

Dès son arrivée, François de Laval se retrouve à la tête d'une double Église: une Église missionnaire vouée à la conversion des Amérindiens et une «Église des colons» de plus en plus semblable à l'Église métropolitaine.

Il confie l'Église missionnaire aux jésuites, car, dit-il, eux seuls connaissent la langue des indigènes et peuvent la parler parfaitement. Il se repose entièrement sur eux pour l'œuvre d'évangélisation et il n'envoie des missionnaires d'autres congrégations qu'avec leur consentement. Aux sulpiciens comme aux autres, il conseille «de conserver toujours une liaison très étroite et intime union avec les Religieux Missionnaires de cette Compagnie». Plus tard, quand son successeur Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Vallier veut confier la mission des Illinois au Séminaire de Québec, il accepte d'en avertir diplomatiquement les jésuites.

M^{re} de Laval ne se désintéresse pas pour autant de cette Église missionnaire. Il aime présider pour les Amérindiens des cérémonies solennelles de baptême ou de confirmation. Il visite régulièrement les missions sédentaires de la vallée du Saint-Laurent (Montagne de Montréal, Prairie-de-la-Madeleine, Sillery, Lorette). Et surtout il combat fougueusement en faveur de l'interdiction de la vente de l'eau-de-vie aux Amérindiens. C'est un débat d'envergure qui met aux prises les partisans de la liberté du commerce à certaines conditions et les autorités ecclésiastiques qui en font une question morale. Dès son arrivée, François de Laval prend position en menaçant d'excommunication ceux qui donnent de l'eau-de-vie aux Amérindiens. Sauf quelques exceptions, il est assez bien appuyé par les autorités civiles jusqu'en 1668. Mais le 10 octobre de cette année-là, le Conseil souverain permet la traite de l'eau-de-vie et, en réponse, M^{re} de Laval en fait un cas de péché réservé. La querelle qui s'ensuit voit s'affronter les puissances civiles et religieuses dans la colonie, dans les facultés de théologie françaises et dans les ministères de la métropole et se termine, en 1679, par une ordonnance de Louis XIV qui interdit la vente en dehors des habitations françaises seulement. Cette décision ouvre la voie à la contrebande et aux désordres; François de Laval la considère comme une quasi-défaite qui, ajoutée à d'autres à propos des cures et de la dîme, lui fait toucher du doigt les limites de son pouvoir.

Le prélat ne se consacre pas moins au développement de l'Église des colons qui prend de plus



En 1673, le père jésuite Jacques Marquette accompagne Louis Jolliet, découvreur du Mississippi. (Dessin de J. McIsaac dans *Élie du Sauvail*, 366 Anniversaires Canadiens, p. 443). (Carte attribuée à Louis Jolliet publiée en 1880 par Gabriel Gravier).

ronnants. Ils participent surtout à la pénétration française au cœur du continent. Pour ne parler que des explorations les plus connues, le père Jacques Marquette accompagne, en 1673, Louis Jolliet qui, dans sa randonnée vers la mer du Sud, découvre les rivières Wisconsin, Missouri et Ohio et le fameux Mississippi, annoncé par les récits amérindiens. Robert Cavelier de la Salle complète la reconnaissance territoriale jusqu'au golfe du Mexique, en 1679-1680, mais c'est le



En 1679-1680, c'est un récollet, Louis Hennepin, qui accompagne Robert Cavelier de la Salle jusqu'au golfe du Mexique. L'un des premiers Européens à décrire les chutes du Niagara, Hennepin publie des récits de ses voyages en 1683 et en 1697. (Archives nationales du Canada).



DESCRIPTION
DE LA
LOUISIANE,
NOUVELLEMENT DECOUVERTE
au Sud-Ouest de la Nouvelle France,
PAR ORDRE DU ROY.
Avec la Carte du Pays, Les Mœurs
& la Manière de vivre
des Sauvages.
DEDIEE A SA MAJESTE
Par le R. P. LOUIS HENNEPIN,
Missionnaire Recollet &
Notaire Apostolique.

A PARIS,
Chez AMABLE ANTOY, rue Saint
Jacques & l'Église S. Julien,
surmonte la Fontaine S. Étienne.
M. DC. L. XXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROT.



LA SOLIDE
DEVOTION
A LA
TRES-SAINTE
FAMILLE
DE IESVS, MARIE,
ET IOSEPH
AVEC UN CATECHISME
qui enseigne à pratiquer leurs
vertus.

A PARIS,
Chez FLORENTIN LAMBERT, rue
S. Jacques, devant S. Yves.
M. DC. LXXV.
Avec Approbation & Permission.

en plus d'importance à mesure qu'augmente considérablement la population blanche en Nouvelle-France. François de Laval la confie prioritairement au clergé séculier (y compris les sulpiciens de Montréal), même si on rencontre quelques jésuites et des récollets dans des paroisses ou dessertes. À cause des distances, il nomme un premier vicaire général à Montréal, puis un autre en Acadie en 1676, au moment où s'y trouvent une poignée de prêtres séculiers. C'est également pour aider son clergé et mieux encadrer les laïcs qu'il encourage les confréries, dont celle de la Sainte-Famille qui rassemble surtout les femmes, mais propose des modèles aux hommes comme aux enfants. Il donne aussi une certaine caution au pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré en s'y rendant avec le gouverneur Tracy en 1666. Lui-même d'une piété exceptionnelle, il entretient chez son peuple les grandes dévotions qui l'ont formé: Marie, les saints anges, saint Joseph...

Dans le domaine de l'éducation et du bien-être social, M^{gr} de Laval a peu à innover, car il n'a qu'à encourager des institutions et des communautés religieuses qui existent déjà; ce qu'il accepte après quelques velléités de contrôle ou de changement. Au contraire, presque tout est à

faire dans le domaine des paroisses, de la formation du clergé, de la subsistance des prêtres, etc. C'est là qu'il se révèle un grand innovateur.

Quant à nous, ce que nous retenons d'un survol beaucoup trop rapide, c'est le courage d'un homme qui, confronté aux problèmes d'un diocèse immense et d'une colonie en mutation, s'est engagé à fond pour assurer les meilleures assises à son Église naissante. Nous lui devons encore beaucoup. ♦

Pour aider son clergé à mieux encadrer les laïcs, François de Laval encourage les confréries dont celle de la Sainte-Famille. Il donne aussi une certaine caution au pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré en s'y rendant avec le gouverneur Tracy en 1666. (Bibliothèque du Séminaire de Québec). (Frank Craig, Archives nationales du Canada).

Nive Voisine est professeur émérite de l'Université Laval